



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/5879
10 août 1964
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

DECLARATION DU SECRETAIRE GENERAL AU SUJET DE CHYPRE

Le 9 août, le Président du Conseil de sécurité a, conformément aux vœux du Conseil, adressé des appels urgents aux gouvernements chypriote et turc pour qu'ils cessent le feu et mettent ainsi un terme aux hostilités. Il est encourageant et réconfortant de noter que les deux Gouvernements ont, sans conditions, donné une suite favorable à ces appels. Dans la matinée du 10 août, le Président de Chypre a adressé au Président du Conseil de sécurité une communication dans laquelle il s'exprimait en ces termes : "Nous nous conformerons à l'appel du Conseil de sécurité en vue d'un cessez-le-feu"; et il m'a envoyé un télégramme dont la teneur était analogue. Dans une lettre au Président du Conseil de sécurité reçue dans l'après-midi de ce même jour, le Premier Ministre de Turquie a déclaré que le Gouvernement turc "avait décidé d'arrêter immédiatement les vols d'aéronefs turcs au-dessus de la région de Mansura-Kokkina ...".

Ces décisions des deux gouvernements intéressés laissent maintenant entrevoir la possibilité de faire définitivement cesser les combats et de relâcher la tension à Chypre, et je me propose de faire tout ce qui est en mon pouvoir pour qu'on aboutisse à des arrangements constructifs en vue du maintien de la paix dans toute l'île. En conséquence, j'ai donné pour instructions au Commandant en chef de la Force de coopérer sans réserve avec toutes les parties intéressées pour donner plein effet au cessez-le-feu, ainsi que de prendre toute initiative et de prêter toute assistance à cette fin. Je fais instamment appel aux Gouvernements chypriote, grec et turc et à la communauté turque de Chypre pour qu'ils prêtent sans réserve leur concours et leur appui au général Thimayya et à la Force des Nations Unies à Chypre placée sous ses ordres, dans les efforts qu'ils déploient en vue du maintien de la paix.

J'ai également demandé à mon représentant spécial à Chypre, M. Galo Plaza, de retourner sans délai, à Chypre, ce qu'il fera vraisemblablement d'ici la fin de la semaine.

L'appel du Président du Conseil de sécurité en vue de la cessation des combats a été réitéré dans une résolution du Conseil de sécurité qui demande également un cessez-le-feu immédiat. Ce cessez-le-feu est maintenant en vigueur et c'est là un fait extrêmement réconfortant. Nous devons maintenant aller de l'avant sans regarder en arrière et travailler avec confiance au rétablissement durable de la paix et de conditions normales à Chypre ainsi qu'à la solution définitive des problèmes critiques de ce pays.

Etant donné la situation actuelle, je ne crois pas opportun de soumettre, comme l'avait suggéré le Président du Conseil de sécurité à la 1142ème séance du Conseil, un rapport sur les heurts qui se sont produits à Chypre depuis le 5 août. J'ai consulté le Président du Conseil à ce sujet et il est d'accord pour que je m'abstienne de soumettre un tel rapport au stade actuel.

